



Comité
ZIP des
Seigneuries

Guide des **bonnes pratiques** à l'intention des **plaisanciers**



Photos : Stéphane Roy-Plante

Unir nos efforts pour sauver la
dernière population du **chevalier cuivré**



Illustration Covabar

Le chevalier cuivré: La dernière population mondiale dans nos cours d'eau

À l'échelle mondiale, le chevalier cuivré (*Moxostoma hubbsi*) n'est présent que dans quelques cours d'eau du sud-ouest québécois.

Autrefois plus abondant, il ne reste aujourd'hui qu'une seule population se faisant vieillissante. On craint maintenant sa disparition définitive.

Pour cette raison, le chevalier cuivré figure sur la liste des espèces en voie de disparition du Canada depuis 2007.

La sauvegarde de ce poisson emblématique du Québec relève du devoir de tous et chacun.

Qui est-il donc?

On l'appelle le chevalier cuivré à cause de ses écailles rappelant l'armure métallique des chevaliers et de sa couleur variant du vert olive au cuivre lustré. Souvent confondu avec la carpe, il s'en distingue par l'**absence de barbillons à la bouche**. Il peut atteindre la taille respectable de 70 cm et peser plus de 5,5 kg!



Illustration: Claude Thivierge pour le MFFP

C'est parmi **les herbiers** des rivages et autour des îles que le chevalier trouve les petits mollusques dont il se nourrit presque exclusivement.

C'est quoi, un herbier?

C'est une zone où poussent des plantes aquatiques submergées (complètement sous l'eau comme le myriophylle), flottantes (comme les nénuphars) et/ou émergentes (comme les quenouilles et les joncs).

Le saviez-vous?

- › Malgré son noble nom de chevalier, on compte parmi ses surnoms « la carpe à cochon » et « le goujon ».
- › Contrairement à la croyance populaire, il ne consomme pas les oeufs d'autres poissons.

Photo: Iréné Sicard



Les herbiers constituent un habitat essentiel du chevalier cuivré

Les activités de plaisance ne sont pas sans impact sur le chevalier cuirré

Dans les herbiers aquatiques ...

Vous êtes dans le **garde-manger** et l'**abri** du chevalier cuirré.

L'hélice d'un bateau abîme la végétation, dérange les individus et brouille l'eau



L'ancre jetée et relevée arrache les plantes aquatiques



La vitesse excessive d'une embarcation crée des vagues qui grugent la rive et agitent les herbiers, dérangeant les chevaliers

Le passage de baigneurs et de pêcheurs et le mouvement des pagaies des kayakistes et canoteurs peuvent aussi abîmer les plantes aquatiques et déranger les individus.

Quelles sont les zones à risque?

Les rives et le pourtour des îles:

Du fleuve, entre Montréal et le lac Saint-Pierre
Des rivières des Mille Îles, des Prairies et Richelieu

Ces habitats sont **extrêmement sensibles** ...

... et dans les **frayères** !

Vous êtes dans l'une des rares **zones de reproduction** du chevalier cuirré.



Photo: Covébar

Frayère du chevalier cuirré aux rapides de Chambly

Dès le mois de mai, les chevaliers cuirrés amorcent leur voyage vers les **frayères de la rivière Richelieu** pour trouver un partenaire.

Une fois adulte (à 10 ans), les chevaliers cuirrés ne se reproduisent qu'**une fois l'an**. Cependant, peu d'individus y parviennent...

La circulation, la baignade et la pêche sur ces **frayères** pendant ce moment unique dérangent les chevaliers cuirrés.

Patauger dans ces eaux met en péril les œufs fraîchement déposés au fond.

Les sites de reproduction sur la rivière Richelieu:

Au pied du barrage de Saint-Ours
Dans les rapides de Chambly

Merci d'être bienveillants pendant vos activités!

Comment aider ?

Plaisanciers:

Contournez les zones d'herbiers aquatiques.

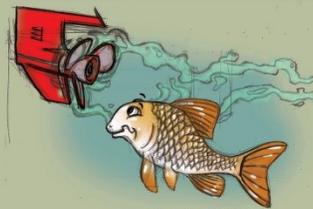


Illustration: Covabar

Contournez les deux frayères entre le 20 juin et le 20 juillet.

Respectez les règlements du refuge faunique Pierre-Étienne Fortin:

- › Circulez seulement à l'extérieur de la zone délimitée par des bouées dans le bassin de Chambly et autour des îles Jeannotte et aux Cerfs.
- › Ne pas marcher sur les îles.



Photo: Stéphane Roy-Plante

Comme les embarcations motorisées, les kayakistes, canoteurs, baigneurs et pêcheurs doivent aussi faire attention aux herbiers et aux frayères.



Photo: Covabar

Remarquez les bouées!

► En embarcation motorisée:



Évitez de jeter votre ancre là où il y a des plantes aquatiques et ne circulez pas dans les herbiers.



Lavez et inspectez régulièrement votre embarcation afin d'éviter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Réduisez votre vitesse à l'approche des herbiers, dans les zones peu profondes et à proximité des berges.

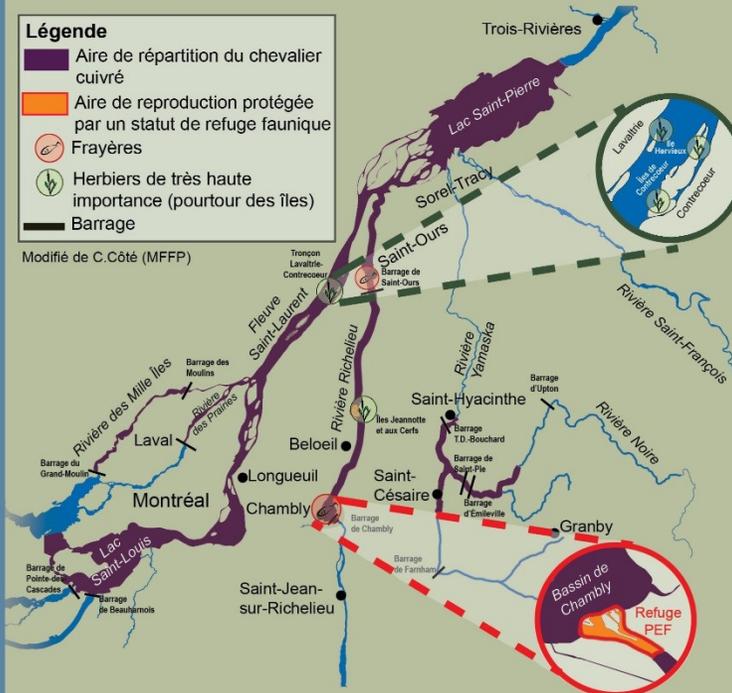


Illustrations: AGIR Maskinongé

Légende

- Aire de répartition du chevalier cuivré
- Aire de reproduction protégée par un statut de refuge faunique
- Frayères
- Herbiers de très haute importance (pourtour des îles)
- Barrage

Modifié de C.Côté (MFFP)

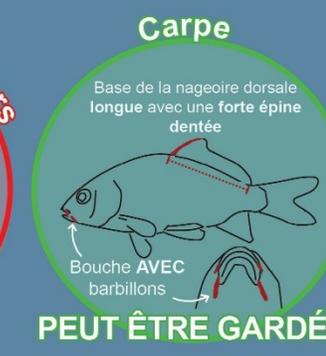


► Pêcheurs:

Ne vous faites pas prendre!
Encore trop de chevaliers sont confondus avec des carpes.



REMISE À L'EAU OBLIGATOIRE



PEUT ÊTRE GARDÉE

Modifié de MFFP

(Règlement de pêche du Québec, voir les secteurs de la zone 8 qui sont concernés dans: Pêche sportive au Québec)

Le statut du chevalier cuivré est précaire. Évitions les mortalités dues à la pêche!

- › Privilégiez les hameçons sans ardillon.
- › Réduisez la durée du combat
- › Au besoin, utilisez une épuisette à petites mailles et sans nœuds.
- › Manipulez vos prises avec soin:
 - › Maintenez le poisson dans l'eau pendant toutes les manipulations.
 - › Évitez de toucher aux yeux ou aux branchies du poisson.



Illustration: Covabar

› Permettez au poisson de récupérer. Tenez votre poisson à l'horizontale, face contre le courant sans lui imposer de mouvement de va et vient. Lorsqu'il s'agit, laissez-le partir librement.



Photo: modifiée de Michel LeBlond, le monde en Images, 1998

Votre collaboration est **essentielle** à la survie du
chevalier cuivré!

Merci de faire attention aux herbiers aquatiques et aux frayères



Du 20 juin au 20 juillet, en embarcation, à la nage ou à pied, demeurez à
l'extérieur des limites du refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin.

La remise à l'eau est obligatoire en cas de capture accidentelle à la pêche.

Réalisé avec l'appui de:



**Forêts, Faune
et Parcs**



**Environnement
Canada**

**Environnement
Canada**

Québec



COVABAR

obv Richelieu / Saint-Laurent



Comité Zone d'Intervention Prioritaire des Seigneuries

1095, rue Notre-Dame, Saint-Sulpice (QC), J5W 4L9
(450) 713-0887, courriel: cprojets@zipseigneuries.com
www.zipseigneuries.com